



N° ABMED/2026D/5032/DLVS/SSMUR/SA

Cotonou, le 16-06-2026

ALERTE

(Pour large diffusion)

Du **Directeur Général**

A l'attention de :

X	Membres de la Commission Nationale	X	ANSSP
X	Ordre National des Pharmaciens	X	DDS
X	Ordre National des Médecins	X	SNIGS
X	Grossistes-Répartiteurs	X	ANCQ
X	Fabricants	X	INMES
X	Syndicats	X	ROBS
X	DGCI	X	Association des Consommateurs
X	DNSP	X	CNHU
X	Pharmaciens d'officine	X	CHD
X	Programmes	X	Hôpitaux de zones
X	Ordre National des Chirurgiens-Dentistes	X	Ordre National des Sages- Femmes
X	OMS	X	DCSSA
X	Hôpital d'Instruction des Armées de Parakou	X	PSSP
X	ARS	X	Conseil de surveillance
X	DGMHED	X	FSS

Objet : Retrait de lot de la spécialité **PHILCO-IBU 400 (ibuprofène 400mg) COMP B/1000**

Texte : Dans le cadre de la surveillance post-commercialisation des produits de santé au Bénin, l'Agence béninoise du Médicament et des autres produits de Santé (ABMed) a effectué pour le compte de l'année 2025, sur l'étendue du territoire national, des prélèvements de médicaments dans certaines officines de pharmacie et formations sanitaires.

A l'issue des analyses effectuées par l'Agence Nationale de Contrôle de Qualité des Produits de Santé et de l'Eau (ANCQ), il ressort que le lot « **2303006-7** » de la spécialité **PHILCO-IBU 400 (Ibuprofène 400 mg) comprimé boîte de 1000** du laboratoire **Philco Pharma** est revenu **non conforme aux spécifications techniques de référence**.

A cet effet, je voudrais inviter tous les établissements pharmaceutiques et toutes les structures sanitaires à **retirer de leurs stocks, les boîtes du lot du produit susvisé et à les retourner, sans délai, aux Sociétés de Grossistes-Répartiteurs pour leur destruction**.

J'attacherai du prix au strict respect de la présente mesure.

Ampliations :

- MS : ATCR
- Laboratoire Philco Pharma



Dr Yossounon CHABI
Directeur Général